

La SAS 21
18 RUE DE LA LOGE 34000 MONTPELLIER

Procès-verbal d'approbation des comptes de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 19 janvier 2025

Le 19 janvier 2025, à 14h30, les associés de la Société 21, SAS au capital de 1 000,00 €, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, à 18 RUE DE LA LOGE, 34000 MONTPELLIER, sur la convocation qui leur a été adressée individuellement le 02 janvier 2025 par lettre simple.

Il a été dressé une feuille de présence, qui a été signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés. L'assemblée est présidée par Monsieur Nait Ouslimane Lamara, en qualité de Président.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 2 actionnaires sur les 2 actionnaires composant les membres de la société, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée, elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le président :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- la feuille de présence ;
- le rapport spécial sur les conventions réglementées ;

Le président déclare que tous les documents prescrits par les dispositions légales et réglementaires ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024 ;
- affectation du résultat/dividendes ;
- approbation des conventions réglementées ;

Puis présentation est faite des comptes annuels et des résultats de l'exercice écoulé et du rapport spécial de la gérance sur les conventions réglementées.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution - Approbation des comptes annuels

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024 tels qu'ils ont été présentés par le président, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du code général des impôts.

En conséquence, elle donne quitus à la gérance pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution - Affectation des résultats - Distribution de dividendes

Après avoir pris connaissance des pertes de l'exercice écoulé, s'élevant à un montant de 13 305,00 euros, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé ainsi qu'il suit :

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice qui se chiffre à 13 305,00 euros en report à nouveau.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution - Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du code de commerce, déclare qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours du dernier exercice clos.

Quatrième résolution - Délégation de pouvoirs en vue des formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes du présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Nait Ouslimane Lamara, et les associés présents ou représentés, ainsi que les mandataires des associés représentés.

Signatures

Monsieur Nait Ouslimane Lamara

Président



Nait Ouslimane Lamara

Monsieur MOULAI Mohand Lounas



ASSOCIÉ

Société SAS 2L

18 RUE DE LA LOGE

34000 MONTPELLIER

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by 'ou' and a large 'A', all written over a horizontal line.

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

13594 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 7		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	8 748	875	7 873	8 748	875	10.00
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	Total II	8 748	875	7 873	8 748	875	10.00
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	171		171	1 744	1 573	90.19
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	17		17	2 646	2 629	99.35	
Charges constatées d'avance (3)							
	Total III	188		188	4 389	4 201	95.71
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 936	875	8 061	13 137	5 076	38.64

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

8

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2024 12	Exercice N-1 30/09/2023 7	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	4 574		4 574	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	13 305	4 574	8 730	190.85
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	16 879	3 574	13 305	372.22	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	24 037	15 861	8 176	51.55
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	902	850	52	6.13	
Dettes fiscales et sociales					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	24 940	16 711	8 228	49.24
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		8 061	13 137	5 076	38.64

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

24 940 16 711

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 7		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	Euros	%		
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			12 377	4 574	7 803	170.57	
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			875		875		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			53		53		
Total des Charges d'exploitation (II)			13 305	4 574	8 730	190.85	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			13 305	4 574	8 730	190.85	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2024 12	30/09/2023 7	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	0		0	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	0		0	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	0		0	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	13 305	4 574	8 730	190.85
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	0		0	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 305	4 574	8 730	190.85
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	13 305	4 574	8 730	190.85

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

8
 NAÏL OUSLIMAOUE ZAMARA
